

I.N.A.M.I.

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

Soins de Santé

Circulaire OA n° 2021/111 du 12 avril 2021

62/1364

63/1345

Instructions comptables et statistiques ; prestations temporaires dans le contexte du Covid-19; 22-02-2021.

Suite à la convention pour le financement du dépistage des variants circulants du virus sars-cov-2 par des techniques moléculaires au cours de la pandémie de la covid-19, les instructions comptables et statistiques sont modifiées comme suit :

Nouveaux pseudocodes nomenclature :

553976-553980: Séquençage génomique du virus Sars-Cov-2 pour la surveillance de base
553954-553965: Séquençage génomique du virus Sars-Cov-2 pour la surveillance active

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours
Tickets modérateurs: pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Date d'application :

Les modifications susmentionnées sont applicables pour les prestations effectuées à partir du 22 février 2021.

Le Fonctionnaire Dirigeant,

B. Van Damme
Directeur général des soins de santé

Annexes : nihil